



Ville d'Esch-sur-Alzette

### Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:  
17.09.2009

Date de la convocation des conseillers:  
17.09.2009

point de l'ordre du jour :  
10 B<sub>1</sub>

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 25 septembre 2009

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, échevins, Maroldt, Roller, Huss, Jaerling, Hildgen, Codello, Wohlfarth, Weidig, Becker et Baum, conseillers,

Limpach Marc, secrétaire communal faisant fonction,

**Absents :** Braz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Knaff et Zwally, conseillers

Clement Jeannot, secrétaire communal.

## Le Conseil Communal;

Objet: Nouvelle fixation du nombre de cours hebdomadaires de Monsieur Francesco Civitareale, chargé de cours au conservatoire de musique.

Considérant que le sieur Francesco Civitareale, né le 9 novembre 1959, est engagé comme chargé de cours au conservatoire de musique moyennant un contrat de travail conclu pour une durée indéterminée,

Considérant que la tâche hebdomadaire de l'intéressé comporte actuellement 10 heures,

Vu sa délibération de ce jour aux termes de laquelle le contrat de travail conclu avec Madame Teodora Krüger est résilié avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2009,

Considérant que le sieur Civitareale est appelé à reprendre les six heures de cours dont Madame Krüger était le titulaire,

Vu la lettre du 17 juillet 2009 de Monsieur le directeur du conservatoire de musique aux termes de laquelle il propose de redéfinir avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2009 la tâche hebdomadaire du sieur Civitareale,

Après délibération

d é c i d e  
à l'unanimité

de modifier à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009 la tâche hebdomadaire du chargé de cours désigné ci-après comme suit:

Francesco Civitareale (cdi)

16 heures au lieu de 10 heures

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 20.10.09.  
Pour expédition conforme,  
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre